

Oertli Distribution Belgique s.a. -
Dellingstraat 34 - 2800 Mechelen
Tél: 015/45.18.30 - Fax: 015/45.18.34 - Email: info@oertli.be



un choix de vie

Pour les  **spécialistes**, nous maintenons le système bonus. Oertli vous rémunère pour l'engagement vis-à-vis de nos produits, sous forme d'un bonus.

Bonus sur chiffre d'affaires 2008:

CA de 12.500 à 25.000 €	1%
CA de >25.000 à 45.000 €	1,5%
CA de > 45.000 €	2%

**Ce bonus vous sera accordé, début 2009, sous forme de chèques de 50 €.
Lors de l'achat d'un produit Oertli, 1 chèque pourra être déduit.
Les chèques ne seront pas valables sur les produits en promotion.**

**Le spécialiste fera une copie de ses factures d'achat de matériel (produits finis) Oertli.
Début 2009, il remettra ces copies au délégué Oertli pour établir le montant de son C.A. 2008 et pour recevoir les chèques.**

En accord avec les engagements d'Oertli repris çï-dessus,

le spécialiste représenté par Monsieur

de la société

.....
.....
.....

s'engage à réaliser le C.A. minimum de en 2008.

Fait le
à

Pour Oertli

Pour le Spécialiste

M.

(votre délégué technico-commercial)
Oertli Distribution Belgique s.a.